

● Droit international des régimes matrimoniaux

Déterminer les règles applicables aux régimes matrimoniaux en présence d'un élément d'extranéité

Code
23370

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
985 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Avocats - Notaires - Collaborateurs de l'étude notariale - Gestionnaires de patrimoine - Conseillers en gestion de patrimoine - Experts-comptables

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances générales en droit des régimes matrimoniaux ou avoir suivi la formation :

🔗 [Statuts des couples et successions : les fondamentaux \(581008 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis

Objectifs pédagogiques

- Déterminer la loi applicable au régime matrimonial, en présence d'un élément d'extranéité
- Expliquer les règles de compétence en matière de liquidation des régimes matrimoniaux
- Distinguer les patrimoines français et étranger des époux

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Déterminer la loi applicable au régime matrimonial en présence d'un élément d'extranéité

Décrypter les solutions antérieures à la Convention de la Haye du 14/03/1978

- En présence d'un contrat de mariage
- En l'absence d'un contrat de mariage
- En cas de modification du régime matrimonial

Envisager les solutions issues de la Convention de la Haye du 14/03/1978

- Le choix de loi applicable
- La détermination du régime matrimonial en l'absence de choix de loi applicable : lieu de la résidence habituelle, nationalité commune des époux, loi de l'État des liens les plus étroits
- Le changement volontaire de loi applicable
- Le changement involontaire de loi applicable
- La publicité des désignations et le changement de loi applicable

Examiner les solutions issues du Règlement européen du 24/06/2016 sur les régimes matrimoniaux entré en vigueur le 1er janvier 2019

Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Le principe d'unité de la loi applicable
- Le choix de loi applicable
- La détermination du régime matrimonial en l'absence de choix de loi applicable
- Cas pratiques : Détermination de la loi applicable au régime matrimonial

Expliquer les règles de compétence en matière de liquidation des régimes matrimoniaux

Cerner les solutions issues de la désunion ou de la succession

- Désunions judiciaire et extra-judiciaire
- Dissolution du régime matrimonial par voie de succession

Etudier la compétence dans les autres cas

- Compétence hors les cas de désunion et de succession

Distinguer les patrimoines français et étranger des époux

Décrire le patrimoine français des époux

- FICOBA, FICOVIE
- Le registre de conservation des hypothèques
- Consultation de la dernière déclaration fiscale

Identifier le patrimoine étranger des époux

- Les difficultés résultant de la détermination du patrimoine étranger d'un des époux
- Consulter un avocat, un notaire, un détective privé

Etudier le cas particulier des partenariats enregistrés

- La détermination de la loi applicable au régime matrimonial dans le cadre d'un partenariat enregistré
- Les apports des règlements européens du 24/06/2016 sur les régimes matrimoniaux et les effets patrimoniaux des partenariats enregistrés entrés en vigueur le 1er janvier 2019
- Cas pratique récapitulatif

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 16 Oct. 2026
- 17 Déc. 2026

A DISTANCE

- 16 Oct. 2026
- 17 Déc. 2026

